

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 MAI 2011

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Service de soins  
infirmiers à domicile –  
Affectation du résultat  
2010**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 27 mai 2011  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 11 juillet 2011  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 11 juillet 2011

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille onze, le 26 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 mai deux mille onze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD\*, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU\*, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE\*, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Madame RICHARD (sauf pour le dossier 11 C 00, le procès-verbal de la séance du 7 avril 2011, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers 11 C 01-02-03-04-05-06-07-08-09)

\*Monsieur CHARREAU (sauf pour le dossier 11 C 00, le procès-verbal de la séance du 7 avril 2011)

\*Madame BRUNEAU-LATOUCHE (sauf pour le dossier 11 C 00, le procès-verbal de la séance du 7 avril 2011, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers 11 C 01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16)

**Avaient donné procuration :**

\*Madame RICHARD à Madame ROCCHETTI  
Monsieur HAÏAT à Monsieur LAMY  
Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur PIVERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
\*Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD

**Secrétaire de Séance :**

Madame KARCHI-SAADI

**N° DE DOSSIER** : 11 C 20 c

**OBJET** : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE – AFFECTATION DU  
RÉSULTAT 2010

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal vient d'examiner le compte administratif 2010 du service de soins infirmiers à domicile dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2010
Exploitation	266 601,41 €	327 623,90 €	78 420,11 €	139 442,60 €
Investissement	0 €	2 051,52 €	29 417,13 €	31 468,65 €

Soit un résultat global 2010 de + **170 911,25 €**.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

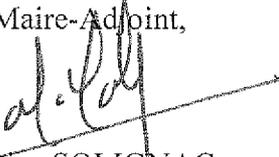
AFFECTE :

- l'excédent d'investissement du budget du service de soins infirmiers à domicile, soit 31 468,65 €, au financement de la section d'investissement,
- l'excédent de la section de fonctionnement, soit 139 442,60 €, au financement de la section de fonctionnement.

Cette affectation sera concrétisée sur l'exercice 2011 pour la section d'investissement et sur l'exercice 2012 pour le financement de la section de fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,

  
Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines